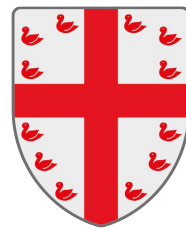


Le petit

BIERNOIS



www.bierne.fr

Facebook : Le nouveau p'tit Biernois

mairie@bierne.fr



Chères Biernoises, Chers Biernois,

Vous tenez entre les mains le 20e numéro de notre magazine municipal que vous appréciez tous. Il revient en page 4 sur la victoire de notre commune, pour la 3e fois consécutive, au concours de fleurissement de la CCHF et met en avant le talent de nos agents du service technique & espaces verts. Plus largement, j'aimerais ici mettre à l'honneur l'ensemble des femmes et des hommes qui travaillent pour notre commune, pour notre bien-être. Nous avons la chance d'avoir des agents qui remplissent admirablement leurs missions et qui s'adaptent aux changements, parfois compliqués, demandés par l'équipe municipale. Au nom des biernois, je les remercie pour leur implication quotidienne.

Comme vous le lirez dans ces pages, des travaux se terminent, d'autres débiteront prochainement. Le conseil municipal qui s'est tenu il y a quelques jours a voté le budget 2024 qui permettra notamment la création d'un nouveau terrain de tennis et le remplacement de 230 lampadaires vétustes. L'éclairage public de notre commune sera alors "100% LED" et économe en énergie.

Après un hiver extrêmement pluvieux, difficile pour certains, nous entrons dans le printemps. Essayons tous de profiter des beaux jours dans l'environnement privilégié de notre village.

Bonne lecture à tous.



Sébastien
Lescieux
Maire de Biernois

Félicitations !

Siti BACAR & Laurent GREENHILL

se sont mariés le 24 février 2024

Elle nous a quittés :

Mme Nicole TACCOEN née DELBAERE

le 29 février 2024 à l'âge de 84 ans

Elections européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Vous ne serez pas sur Biernois ?

Pensez à la procuration !

Toutes les informations sur :

www.maprocuration.gouv.fr

Fichier des aînés

Vous avez 65 ans ou plus ?

Pensez à vous inscrire sur le "fichier des aînés" afin de pouvoir bénéficier des activités et sorties qui vous sont proposées, et notamment le voyage et le banquet des aînés !

Comment s'inscrire ? Rien de plus simple. Rendez-vous à la mairie de Biernois avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois !

Les dates clés à venir :

> **1er mars - 22h** : bal des Bierenaeres, salle Louis-Puget

> **9 mars - 14h** : Carnaval enfantin organisé des Bierenaeres, salle Louis-Puget

> **9 et 10 mars - 8h>19h** : concours mondiaux du Bouvier Club de la Flandre Maritime sur leur terrain

> **11 mars - 9h30>13h et 14h>16h** : Camion bleu des Flandres, Place du village

> **12 mars - 18h30** : Conseil Municipal, Foyer rural

> **15 et 16 mars - 22h** : nettoyage du village (voir page 3)

> **23 mars - 20h** : repas dansant "Biernois Night Party" organisé par les parents d'élèves, salle Louis-Puget

> **1er avril - 11h** : Chasse à l'œuf organisée par le Comité des Fêtes, espaces verts de la SMA

> **14 avril - 10h30>12h30** : "Le vélo s'invite à Biernois", organisé par les parents d'élèves, espaces verts de la SMA

> **14 avril** : Parcours du cœur, SMA

> **20 et 21 avril** : les 30 heures du Ping organisées par le Ping Pong Club, salle Louis-Puget

> **27 avril - 9h30** : Tournoi de pétanque des Bierenaeres, SMA

> **28 avril - 11h** : Cérémonie patriotique en souvenir des Déportés, rassemblement à la mairie

> **22 avril > 3 mai** : accueil de loisirs

> **30 avril > 2 mai** : expo-photos par le Photo Club, salle de la médiathèque

Retrouvez tous les temps forts de l'année sur le site internet :

www.bierne.fr

Retour sur les vœux de la municipalité

Le 14 janvier dernier, la cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée salle Louis-Puget.

Après l'accueil du public et des personnalités avec une rétrospective-photo des événements marquants de la commune en 2023, Julie Sygula, conseillère déléguée à l'éducation, a présenté le Conseil Municipal des Enfants et leur a remis, avec l'aide d'Alphone Morote, les médailles et les écharpes qui leur serviront pour l'année à venir.



Sébastien Lescieux, maire de Bierne, a retracé l'année 2023 sur notre commune, avec en point d'orgue la création de la Voie Douce qui relie Bierne à Bergues, projet attendu depuis de nombreuses années.

S'en est suivie 2 mises à l'honneur : Bertrand Vanhersel, président du Ping-Pong Club Biernois, pour son investissement associatif depuis plus de 25 ans, et Stéphane Plancke, employé municipal, qui a parcouru plus de 500 km en 24 h début décembre au profit du Téléthon.

M. le Maire a ensuite présenté les projets à venir pour 2024, avec comme priorité :



- l'aménagement de la route de Bergues, de la Place du village jusqu'à l'entrée de la Voie Douce,
- le remplacement des candélabres vétustes dans les quartiers,
- l'agrandissement du cimetière,
- la rénovation de la maison "Leprêtre", pour une mise en location.

Cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.

L'effacement des réseaux se poursuit route de Bergues

Le SIECF et nos partenaires - Enedis et Orange - poursuivent le travail d'effacement (également appelé enfouissement) des réseaux, avec comme résultat le retrait des câbles aériens et des pylônes.

Les anciens candélabres sont ainsi remplacés par des nouveaux systèmes d'éclairage à LED, plus esthétiques, plus écologiques, plus économiques mais aussi plus efficaces !



Les travaux du périscolaire de l'école se terminent

Dernier espace en travaux dans l'école, le périscolaire termine son abaissement afin de limiter les volumes de chauffage et ainsi améliorer le confort de nos enfants.

L'ensemble des vitrages a été remplacé et une isolation thermique et phonique est également installée.

Notons enfin que sur un budget global des travaux de 468 501 €, 80 % ont bénéficié de subventions publiques, seuls 20 % de ce montant ont été pris en charge directement sur le budget de la commune.

Dans quelques jours, les enfants retrouveront leurs habitudes dans un bâtiment mieux isolé, mieux éclairé, moins bruyant, plus lumineux... en un mot, plus agréable !



Opération "Nettoyage de la commune"

Les vendredi 15 et samedi 16 mars, la commune de Bierne organise une opération citoyenne de ramassage des déchets dans nos rues, chemins piétons, fossés, ...



Cette opération commencera avec les enfants de l'école le **vendredi 15 mars à 14h** pour une intervention active et pédagogique de la totalité des élèves accompagnés éventuellement de parents qui interviendront dans le cœur de notre village.

Elle se poursuivra le **samedi 16** pour tous les habitants qui le souhaitent : **rendez-vous à 10 h sur la place du village.**

Elle constituera notre participation locale à une vaste action habituellement organisée dans tous les Hauts de France. Elle vise à lutter contre la dégradation de la nature en permettant de remettre dans le circuit le traitement des déchets.

Nous pourrions ainsi profiter de notre village, nous promener dans un espace esthétique et propre et nous aurons apporté une contribution à la lutte contre la dégradation de l'environnement.

Merci de vous munir de gants, d'objets de ramassage et d'un gilet réfléchissant afin d'être bien visible.

Objectif Zéro Déchet dans la nature !



Dans l'impasse du Bierendyck et sur le chemin piétonnier qui mène à la passerelle en bois derrière la gare de Bergues, l'alimentation électrique de l'éclairage public était devenue, avec le temps, défaillante.

De nombreuses coupures ont été constatées ces dernières années, dues notamment à un vieillissement du matériel, mais également à deux reprises à cause de vol de câbles en cuivre.

La municipalité a donc décidé de remplacer ces anciens candélabres par les mêmes modèles que ceux installés sur la Voie Douce, à LED, mais surtout alimentés en électricité grâce à des panneaux solaires de dernière génération.

Ainsi ces lampadaires sont totalement indépendants du réseau électrique, et permettent d'éclairer proprement et gratuitement ces deux voies, sans aucun câble enterré.

Une solution robuste, efficace, durable, économique et totalement autonome !



Recrutement d'animateurs/trices pour cet été !

- Vous êtes dynamique, appliqué(e) et motivé(e) ?
- Vous aimez l'animation et travailler avec des enfants ?
- Vous êtes disponible pendant les grandes vacances ?

La commune de Bierne recrute des animatrices et des animateurs pour ses accueils de loisirs de **juillet** (15 juillet >> 2 août) et d'**août** (5 >> 23 août) - **vous avez jusqu'au 5 avril** pour envoyer votre candidature :



Par courrier à Monsieur le Maire - Mairie de Bierne - 12 rue de l'église 59380 Bierne - ou par mail mairie@bierne.fr

Bierne remporte le 1er prix au concours de fleurissement de la CCHF !

Notre commune de Bierne remporte - une nouvelle fois ! - le 1er prix au concours de fleurissement de la CCHF, pour les communes de + de 1000 habitants !

Merci à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, mais surtout un très grand BRAVO à nos agents municipaux, Guillaume, Emmanuel, Stéphane, Florian et Fabrice, car au-delà de la récompense pour la commune, c'est leur travail qui est ainsi mis à l'honneur.

Nos agents ont du talent, et par leur travail quotidien améliorent notre cadre de vie.



Le réseau "points-nœuds vélo" passe par Bierne !



Le département du Nord a créé ce réseau pour faciliter les itinéraires cyclistes sur son territoire.

Plusieurs panneaux ont été installés sur notre commune, afin d'aider les cyclistes à s'orienter. La promotion de ce réseau est faite par l'office de tourisme intercommunal avec la mise à disposition de cartes.

Plus d'infos sur ce réseau sur le site <https://evasion.lenord.fr/fr/nature-active/a-velo>

C'est quoi ces points orange ?

En vous promenant dans le village, vous avez peut-être aperçu des points de peinture orange à différents endroits de Bierne, toujours peints par deux...

Pas d'inquiétude, il s'agit juste d'un repérage pour un projet qu'est en train de réaliser notre tout jeune "Photo club de Bierne", le résultat vous sera dévoilé dans les mois à venir...



Expression politique de l'opposition municipale :

Texte non communiqué.

